Service des affaires juridiques de l'UTBM : saj@utbm.fr

Arrêté n° 260502FC

Arrêté portant composition du jury de suivi à la formation Mastère spécialisé®Hydrogène-énergie de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

Le directeur

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiants le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM,
Vu les statuts de l'établissement ;

Arrête

Article premier :

Le jury de suivi de la formation Mastère spécialisé®Hydrogène-énergie de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (session 2025-2026) est composé comme suit :

Président :	
Elodie PAHON	Maître de conférences- Pôle Energie et informatique - UTBM Responsable pédagogique de la formation
Membres du Jury :	
Pascal BRIOIS	Maître de conférences - Pôle Energie et informatique -UTBM
Samuel-Gaston AMET	Responsable Partenariats entreprises et formation continue – DRE - UTBM

Le jury de suivi pour la formation Mastère spécialisé®Hydrogène-énergie, se réunira le :

- Mercredi 20 mai 2026 à 9h00

Article 2 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 20 mai 2026

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain Montavon